

## AVIS n°2021-14

### Réunion plénière du 14 janvier 2021

**R411-23 du code de l'environnement** : " Le conseil scientifique régional du patrimoine naturel peut être saisi pour avis (...) par le préfet de région (...) sur toute question relative à la conservation du patrimoine naturel de la région..."

**Circulaire du 30 septembre 2010 relative aux procédures de création, d'extension et de gestion des réserves naturelles nationales** : "En amont de la transmission du dossier d'avant-projet au niveau national, la proposition de classement ou d'extension d'une réserve naturelle est soumise à l'examen des membres du CSRPN".

**Dénomination** : Dossier d'extension de la RNN du Venec.

**Pièce jointe de l'avis** : Présentation faite en séance.

#### Remarques / avis / échanges du CSRPN

- **Avis du rapporteur : Bernard Clément**

Pour mémoire, en 1982, il y avait un projet d'extraction de tourbe par une société localisée à Chateauneuf-du-Faou.

Sur le projet d'extension, son avis est très favorable. La concertation qui a été menée, l'étude scientifique du patrimoine naturel montre qu'il s'agit d'un hot spot/point chaud de biodiversité bretonne. Il s'agit ici d'un patrimoine majeur pour la Bretagne, voire d'un élément modèle.

Souhaite souligner que ce projet a fait l'objet de nombreuses concertations locales, auxquelles j'ai pu participer. On ne peut que féliciter cette démarche. La cuvette du Yeun Elez mériterait un classement en Réserve naturelle, à moyen terme cela mérite une nouvelle extension.

**->Propose un avis favorable.**

- **Echanges :**

**Yann Février** : L'introduction de faisans ou de perdrix sur les landes, même si les impacts sont encore peu connus, n'est pas une question anodine au sein d'une réserve naturelle.

Réponse d'Emmanuel Holder : il y en a peu de relâchers et ils vont plutôt sur les prairies périphériques.

On a des bons partenariats avec la société de chasse et on cherche à aller en douceur.

**Alice Noulain et Anne-Lise Jaillais** : Il y a eu des discussions avec la fédération de chasse et l'OFB, on aurait pu l'interdire et aller au conflit mais la fédération l'aurait fait juste à côté. Si c'est pour l'interdire dans des limites, il n'y a pas forcément d'intérêt : impact relativement limité et acceptable.

**Jacques Haury** : est favorable à l'extension car les cours d'eau sont pris en compte.

*Sylvie Magnanon* : Sans suivre le dossier très précisément, des échos ont tout de même montré que la concertation a été difficile au début donc arriver à ce périmètre d'extension proposé est exemplaire. Il faudrait communiquer fortement sur ce travail montrant qu'on peut concilier préservation de la biodiversité et usages. Parler d'usage agricole pour certaines parcelles et parler d'usage naturel sur des parcelles où on utilise la fauche et le pâturage pose question.

*Thibault Vigneron* : Gestion du niveau du "gros plan d'eau" : distinguer cours d'eau et habitat naturel, Quels impacts de la gestion du niveau eau dans le grand lac intérieur ?

*Bernard Clément* : Il peut y avoir des intérêts contradictoires entre les enjeux de conservation biodiversité et eau. Il faut se référer aussi à la biodiversité latente et la biodiversité potentielle. Compte-tenu du caractère oligotrophe de ces espaces, la biodiversité latente est conservée.

*Lionel Picard*:« J'apprécie de voir qu'il y a une liste d'invertébrés remarquables. A mon avis d'autres espèces pourraient y figurer. Par extension, je trouverais intéressant d'offrir la possibilité aux gestionnaires d'espaces naturels en Bretagne (RNR, RNN notamment) de faire un diagnostic à partir des données déjà disponibles d'espèces d'invertébrés recensées. Un travail pour l'observatoire des invertébrés par exemple, ou une commande plus précise à destinations des experts bretons (assos, indépendants). Un peu comme ce qui est fait pour les démarches atlas de la biodiversité ».

*Max Jonin* : D'accord avec Sylvie sur la qualité du travail. La première réunion était difficile mais l'évolution montre que le dossier a abouti. Sur la réglementation, il devrait être acquis que dans une Réserve naturelle, notamment nationale, il ne devrait pas y avoir de prélèvement ni d'introduction. Rappel sur l'histoire de protection du site.

*Emmanuel Holder* : L'articulation des zones protégées dans les monts d'Arrée est un projet de longue haleine. Après l'extension de la RNN, viendra l'extension de la RNR.

*Max Jonin* : Oui il faudrait des Réserves sur de grands espaces où il y a de réels enjeux.

*Brigitte Capoen* : Il faudrait plus investir la connaissance des lichens. Pourrait se faire sous forme de sessions, regrouper sur plusieurs jours un certain nombre de mycologues sur une grande surface.

- **Conclusion** : Bernard Clément propose un avis favorable au projet d'extension de la RNN du Venec, avec certaines remarques notamment sur l'exemplarité du travail. Il est suggéré de fournir l'avis avec les félicitations des membres.

**Vote : 0 abstention, 0 contre: Avis favorable.**

Fait le 14 janvier 2021,

**Signature** : Bernard Clément, vice président du CSRPN.

